# ENTRETIEN DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## PUROO

### ➢ Description du dispositif

Le système PUROO est une microstation à culture libre, basée sur la technique du bassin séquentiel. Il est constitué d'une seule cuve (2 cuves pour modèles 12 et 14 EH), en béton ou polyéthylène, comprenant :

- un compartiment de décantation primaire (prétraitement et stockage des boues)
- un compartiment servant de réacteur : phases d'aération et de clarification.

### ➢ Entretien et maintenance du système

L'entretien du système d'assainissement non collectif est important pour lui garantir une durée de vie optimale et éviter tout dysfonctionnement ou panne.

Les conditions d'entretien et de maintenance de votre installation sont présentées de manière détaillée dans le guide utilisateur qui vous a été remis par votre installateur.

**Vidange des boues** →

Lorsque la hauteur de boues dépasse 30% du volume utile de la fosse**, environ tous les 3 à 6 mois (2 ans pour le modèle PUROO PE 5EH AD).**

Contactez votre SPANC s'il dispose d'un service d'entretien.
OU BIEN contactez un vidangeur de votre choix.

**Une installation non vidangée risque de provoquer un entrainement de particules dans le rejet (mauvaise qualité du rejet) et un colmatage prématuré du système d'évacuation des effluents.**

**Entretien et maintenance de la filière** →

- L'usager doit réaliser quotidiennement les contrôles de fonctionnement (vérifier les témoins d'affichage) et tenir à jour quotidiennement le journal d'entretien (temps de fonctionnement surpresseur, pannes....).
Le guide précise que la station doit faire l'objet d'un entretien réalisé par un professionnel qualifié (installateur ou ATB France). Entretien offert la première année par ATB France.
- Remplacement de pièces d'usure à prévoir : kit surpresseur (tous les 3 ans), surpresseur (~ 8 ans), sonde de niveau (~ 8 ans), diffuseurs (~ 8 ans), panneau de commande (~ 15 ans).

**SI VOUS SOUHAITEZ UN CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE VOTRE DISPOSITIF, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE INSTALLATEUR (COUT : 150 A 200 €/ AN**

### ➢ Conseils et recommandations

Il est conseillé de surveiller régulièrement l'ensemble des équipements. Cette simple surveillance visuelle, qui prend 10 minutes, permet de vérifier le bon fonctionnement de votre filière et de détecter très rapidement un dysfonctionnement ou une panne. **Un contrat annuel d'entretien et de maintenance est recommandé.**

**Vérifiez le bon écoulement des effluents, l'absence d'eaux stagnantes et le bon fonctionnement du bullage dans le réacteur pendant la phase d'aération. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'odeurs anormales. Contrôlez l'aspect visuel du rejet ; un rejet trouble ou contenant beaucoup de particules en suspension peut être le signe d'un dysfonctionnement.**

**Pour vous aider :**

↳ Si vous constatez des dysfonctionnements de votre assainissement individuel, contactez votre installateur et/ ou le SPANC.

↳ Pour tout renseignement sur votre filière ou sur les conditions de son entretien et sa maintenance, contactez votre S.P.A.N.C.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES PYRENEES ATLANTIQUES
ATANC 64

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT

# CARNET D'ENTRETIEN

## Vidange des boues

| Date de la vidange | Prestataire |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Pensez à garder le bon de vidange qui vous sera fourni par le prestataire, il vous sera demandé par le SPANC lors du contrôle de l'installation

## Entretien du système

| Date de l'intervention | Opérations effectuées |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

## Observations

……
……
……
……
……